

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Eric Bertinat, Stéphane Florey, Céline Amaudruz, Eric Leyvraz, Antoine Bertschy, Christina Meisner, Patrick Lussi, Christo Ivanov et Marc Falquet

Date de dépôt : 21 décembre 2009

Proposition de résolution

pour un accueil des requérants d'asile qui tienne compte des logements disponibles

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la libre circulation des personnes que nous impose la Confédération ;
- la pression supplémentaire sur le logement induite par cette libre circulation ;
- les difficultés de construire des logements à Genève ;
- que l'Hospice général monopolise, à hauteur de 600 logements, les faibles possibilités de construction en les attribuant d'avance aux réfugiés,

invite le Conseil d'Etat

à demander au Conseil fédéral de réduire de moitié le quota de réfugiés attribués à Genève.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis l'arrivée de M^{me} Widmer Schlumpf au DJPS, les boulons sont à nouveau desserrés et les chiffres de l'asile explosent. Berne attribue à Genève des contingents exorbitants, qui occupent les services de police et que le canton est incapable de loger, malgré des efforts qui favorisent depuis longtemps les requérants au détriment de la population locale.

Lors de son audition devant la Commission des finances pour présenter le budget 2010 de l'Hospice Général, M. Bertrand Levrat a fait part de son inquiétude devant une recrudescence prévisible de demandeurs d'asile. Bien qu'il n'ait pu être plus précis, son analyse se basait sur une arrivée mensuelle d'environ 40 demandeurs d'asile, puisque le canton de Genève reçoit 5,6% du total des requérants d'asile en Suisse. Or, il y a eu 92 personnes enregistrées en août puis 123 en septembre. Les centres d'enregistrement sont pleins : là où il y avait un requérant par chambre, il y en a deux et il est envisagé, si la situation continue à évoluer, d'en mettre trois, avec tous les problèmes de cohabitation qui peuvent surgir avec une telle promiscuité.

Comme chaque année à l'approche des fêtes, un afflux supplémentaire de demandeurs d'asile se fait sentir. Non seulement le Conseil d'Etat reste inactif face à Berne, mais l'Hospice général, largement subventionné par l'impôt des Genevois, annonce au pire moment de la crise un projet de construire d'urgence 500 à 600 nouveaux logements réservés aux requérants.

Or, même en cas d'augmentation du nombre de requérants d'asile, de nombreux logements sont à disposition à Genève. Ou plutôt devraient être à disposition. Ces logements réservés ne sont pas libres parce qu'occupés par les anciens bénéficiaires de l'asile ayant finalement obtenu des permis B ou C (et qui ne relèvent par conséquent plus de l'asile). Eux aussi souffrent du manque de logement et cette situation prouve que Genève est actuellement engorgée par les anciens requérants d'asile et ne peut plus accepter de nouvelles arrivées.

Genève connaît depuis longtemps une grave pénurie du logement qui frappe durement les habitants de notre canton. La difficulté de trouver un logement adapté aux besoins de chacun a augmenté depuis que la Suisse a accepté la libre circulation. La recherche d'un appartement est aujourd'hui un véritable parcours du combattant qui demande une énergie et une patience

peu communes. Il n'y a, actuellement, que de très rares possibilités de changer d'habitation et il n'y a plus de place pour les nouveaux arrivants.

Ajoutons encore que le problème du logement à Genève n'est pas près d'être résolu : selon les statistiques cantonales, il y a eu pour les trois premiers trimestres de l'année 937 logements construits. Sur l'entier de l'année, environ 1200 logements seront mis sur le marché (1080 en 2008), soit la moitié du nombre promis par le gouvernement en 2005.

C'est pourquoi la crise du logement doit être prioritairement réglée par nos autorités et les requérants d'asile ne peuvent pas passer avant les Genevois.

Aussi, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à voter cette résolution.